Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Démocratie foncière : paysages, agriculture, consommation, que voulons-nous pour demain ?



Que seront demain nos territoires ? Quels paysages, quelles agricultures, quelle qualité de vie souhaitons-nous ? À l'heure où les pratiques agricoles et alimentaires évoluent, où l'écologie et la consommation sont au cœur des préoccupations, le débat sur l'usage des sols disponibles est plus que jamais d'actualité. C'est pourquoi, de juin à septembre 2021, la Safer Paca (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural de Provence-Alpes-Côte d'Azur) lance une large concertation citoyenne afin de définir ses priorités, inscrites dans son prochain PPAS (Programme pluriannuel d'activité des Safer).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Les enjeux majeurs de l'aménagement du territoire

Paysages, agriculture, écologie, qualité de vie, consommation locale, emplois, logements…Les choix stratégiques arrêtés dans le PPAS sont déterminants pour l'avenir des territoires. Car il s'agit non seulement d'assurer le renouvellement des générations d'agriculteurs mais aussi de développer une agriculture dynamique et à taille humaine, de garantir le développement durable des territoires et la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers. Parce que le PPAS constitue la feuille de route de la Safer Paca pour gérer les arbitrages entre intérêt collectif et intérêts particuliers sur la question de l'occupation des sols et de la taille des exploitations, cette concertation portera notamment sur trois thématiques porteuses de 'tensions positives et fertiles' : alimentation et agricultures, activité économique et cadre de vie.

La démarche de concertation

La Safer Paca innove avec ce dispositif de 'démocratie foncière' qui implique les citoyens, dans leur plus grande diversité. Douze réunions publiques sont organisées dans les départements de la région Sud Paca. Chaque réunion se décline sous forme d'ateliers de travail, dont la restitution va nourrir le bilan général de la concertation. De plus, une plateforme internet adossée au site www.safer-paca.com/concertation permettra de prolonger les échanges et, pour ceux et celles qui ne peuvent se déplacer, de s'exprimer. A l'issue de la concertation, la Safer Provence-Alpes-Côte d'Azur expliquera comment elle a pris en compte les contributions citoyennes dans l'élaboration de sa stratégie pour les 6 années à venir.

Mission

Sous la double tutelle du Ministère de l'Agriculture et de l'Économie, la Safer Paca observe et régule le marché foncier des espaces ruraux et périurbains. Dans les mois à venir, elle doit prochainement élaborer son futur Programme Pluriannuel d'Activité (PPAS), qui détermine ses orientations stratégiques pour les années 2022-2028. La Safer Paca a choisi d'y associer les citoyens et habitants de la région dans le cadre d'une vaste concertation citoyenne.

Calendrier

• Fin juin – début juillet 2021 : 1ère tournée des ateliers sur les six départements de la Région Sud Paca • 29 juin : Territoire Durance Luberon Verdon – Salle Polyvalente, Le Village, Pierrevert (04) • 30 juin : Territoire Bassin de vie d'Avignon – lieu précisé ultérieurement (84) • 1er juillet : Territoire Briançonnais – Salle des associations, 45 avenue de la République, Briançon (05) • 5 juillet : Territoire Draguignan – Auditorium de Draguignan, 660 Boulevard John Kennedy, Draguignan (83) • Septembre 2021 : 2ème tournée des ateliers sur les six départements de la Région Sud Paca – les lieux seront précisés ultérieurement. • 9 septembre : Gap (05) • 14 septembre : Pays d'Arles (13) • 21 septembre : Nice (06) • 23 septembre : Mazan (84)
M.H.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Les infos pratiques

Pour s'inscrire et participer : www.safer-paca.com/concertation. La démarche en images : https://www.youtube.com/watch?v=GQ5CUjdigxc&feature=youtu.be



L'amandier en fleur de Vincent Van Gogh

Première en France : la 'Cerise des coteaux du Ventoux' décroche l'IGP

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



C’est la première fois qu’une IGP (Indication géographique protégée) est accordée à la cerise en France. La ‘Cerise des coteaux du Ventoux’ rejoint le cercle sélect’ et bénéficie ainsi d’une protection européenne, vient d’annoncer l’Institut national de l’origine et de la qualité (Inao).

Le Vaucluse, 1er producteur national

Dans cette région de culture traditionnelle de la cerise, attestée depuis le XVIIe siècle, cette appellation est l’aboutissement d’un long travail sur la qualité du fruit. De nombreuses productions sont concernées, le Vaucluse étant le 1er département producteur de cerises en France. Avec près de 2 472 hectares plantés en cerisiers et une récolte annuelle de 15 004 tonnes de cerises de bouche en 2016, le département est bien au cœur de la consommation nationale de ces pépites sucrées. Environ 45% de la production est destinée à la transformation (fruits confits, confiture…), le reste est dégusté en frais.

Les critères retenus

Parmi les critères cités dans le cahier des charges de la cerise IGP Côteaux du Ventoux : une maturité optimale, un calibre supérieur à 24mm, une couleur rouge homogène et une récolte à la main. 6 variétés sont agréées, dont la burlat, à l’intérieur d’une zone géographique qui s’étale du nord du Ventoux

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

jusqu'au sud Luberon, en passant bien sûr par les Monts de Vaucluse. Les cueilleurs sont formés à sélectionner visuellement les cerises dont le rapport sucre/acidité est optimal.

Une protection européenne

Le cahier des charges a été enregistré par la Commission européenne, lui conférant une protection à l'échelle européenne. Les indications géographiques protègent les produits contre toute utilisation abusive ou imitation de la dénomination enregistrée, et garantissent la véritable origine du produit. Cette protection confère à tous les producteurs situés dans la zone géographique concernée, des droits collectifs sur le produit. Cette cerise est cultivée actuellement par 44 producteurs sur 157 hectares. La cerise rejoint entre autres la Châtaigne des Cévennes, les Abricots rouges du Roussillon ou encore les Pommes et les Poires de Savoie dans la famille des IGP produites en France.

Avignon : 'Ritchie bros' devient 100% digital



Fondée en 1958 au Canada, Ritchie bros est une société internationale qui permet aux entreprises de vendre et d'acheter des équipements d'occasion dans les secteurs de la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

construction, du transport ou de l'agriculture. Covid oblige, Ritchie bros a opéré un virage 100% digital en 2021, en organisant des ventes exclusivement en ligne. Le site de stockage de matériels situé 325 chemin de Tarta à Avignon figure parmi les 4 centres de gestion français du groupe.

Une orientation stratégique réussie d'après les premiers résultats des ventes, avec notamment une forte augmentation de l'audience par rapport à 2019. L'entreprise revient sur les résultats de cette transformation et se fixe de nouveaux objectifs pour 2021. Ritchie bros souhaite se rapprocher de ses clients en région en développant son offre et sa présence sur tout le territoire national. L'entreprise a réfléchi aussi au développement de nouveaux outils pour renforcer la qualité de ses services.

Des résultats 2020 prometteurs

« Malgré la conjoncture actuelle, le marché de la vente de matériel d'occasion est soutenu, quant à la demande, elle reste très active. La part de marché du groupe se situe autour de 4,5% pour le secteur de la construction qui représente un marché d'un milliard d'euros (marché de l'agriculture : 2,6 milliards, marché des transports: 1,5 milliards). » En raison du contexte sanitaire et alors que Ritchie bros ne pouvait plus organiser ses ventes physiques sur son site à Saint-Aubin-sur-Gaillon, l'entreprise a fait le pari de miser entièrement sur les ventes 100% en ligne. D'un modèle conjuguant ventes physiques et ventes en ligne, elle est passée à un concept entièrement dématérialisé.

La première vente exclusivement en ligne a eu lieu deux jours après le début du premier confinement les 19 et 20 mars 2020. Cette vente a connu une augmentation de 6% du nombre de lot et de 17% d'enchérisseurs. Depuis, ce modèle connait une forte augmentation de son audience. « Par rapport à 2019, on observe, en France, une croissance de 10% chez les nouveaux vendeurs, de 73% chez les enchérisseurs et de 34% chez les acheteurs. » Le digital a permis d'une part de diversifier la clientèle, provenant de secteurs variés (construction, transport, agricole) et d'autre part, de développer des ventes hors-site en partenariat avec des acteurs locaux, reconnus dans leurs secteurs.

Une offre complète

Ritchie Bros s'adapte à toutes les typologies de clients et d'acteurs du secteur, selon leurs besoins et leurs impératifs. La société propose une solution de ventes aux enchères en ligne, sans réserve, selon un calendrier prédéfini. Elle intègre également une place de marché, la Marketplace-E, qui permet de vendre des machines sans contraintes de temps ou d'événement. La vente peut se faire tout au long de l'année avec un prix garanti, selon la volonté du vendeur. La négociation peut se faire directement en ligne entre l'acheteur et le vendeur.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



Parc de gestion à Avignon. Photo: Ritchie Bros

4 sites : Avignon, Saint-Aubin, Izeaux et Cahors

Malgré la digitalisation des ventes, le parcours d'achat et de vente reste pensé pour accompagner au mieux les clients dans les différentes étapes. Le vendeur, accompagné et conseillé par son commercial régional, consigne son matériel chez Ritchie bros en prévision de la vente. Le commercial réalise une expertise du bien et valorise le prix que peut espérer le vendeur. Le matériel est ensuite transféré sur un des 4 sites Ritchie bros : Saint-Aubin, Avignon, Izeaux, et Cahors. A l'arrivée sur le site, les machines sont réceptionnées et inspectées de A à Z avec des vidéos et des photos à l'appui. Elles sont stockées sur un parc sécurisé. 3 semaines avant la vente, les machines sont identifiées, alignées sur les sites, et leurs infos mises en lignes. A l'issue de la vente, la facturation et la collecte des fonds sont opérées. Ensuite, les acheteurs peuvent récupérer leurs biens. A la fin de ces étapes, le règlement est versé aux vendeurs.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Plus proche des territoires

En 2021, pour pallier la distance induite par le digital, Ritchie bros souhaite se rapprocher de ses clients en renforçant sa présence sur le territoire national. grace à ses 4 sites en France. L'entreprise souhaite ouvrir prochainement de nouveaux sites satellites pour homogénéiser son maillage sur le territoire. « Au-delà du lien régional entre le commercial et ses clients, l'ouverture de nouveaux sites en France permet une diminution des coûts de transport. Chaque vendeur entretient une relation particulière avec son commercial qui lui est rattaché. Le commercial conseille son vendeur en mettant à profit son expertise et sa connaissance du marché pour déterminer la valeur de l'équipement mis en vente ». Afin d'accompagner encore mieux ses clients, Ritchie Bros souhaite renforcer ses équipes commerciales. Aujourd'hui composée de 7 commerciaux, l'équipe recrute de nouveaux collaborateurs au Nord-Est et au secteur agricole.



Parc de gestion à Avignon. Photo: Ritchie Bros

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Damien Baillet, de la culture à la ferme de la Barthelasse



Du monde de la culture à celui de la nature, il n'y a qu'un pas. Président de l'association culturelle Surikat and co, Damien Baillet s'est lancé dans une aventure pour le moins atypique : accueillir le public dans une ferme pédagogique en plein cœur de l'île de la Barthelasse, entourée de jardins familiaux et de planches maraîchères en agroforesterie. Le mouvement 'agriculturel' est lancé ! Rencontre.

Comment est naît ce projet de ferme pédagogique ?

L'association Surikat existait déjà, on a décidé de recommencer l'art de rue en art des champs. Je me suis découvert une vraie passion pour l'agriculture en visitant la ferme de mon cousin avec ses habitats insolites. Il avait des yourtes, des tipis, des tentes de scout. Il faisait notamment du maraîchage et du

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

petit élevage et accueillait des groupes de jeunes. Je suis revenu avec une conviction profonde: je voulais devenir paysan. J'ai alors suivi une formation afin d'acquérir le savoir et la technique, un stage pour mettre en pratique mes acquis, et je suis finalement devenu propriétaire de ce terrain à la Barthelasse. C'est un métier qui travaille le corps, le cœur et l'esprit.

De quel accompagnement avez-vous bénéficié ?

Le grand problème concernait le financement. Je n'avais aucun patrimoine, aucun foncier. J'ai été accompagné par Initiative terre de Vaucluse, qui a trouvé un financement croisé avec la Région Sud. J'ai ainsi pu bénéficier d'un prêt d'honneur. Bpi France et le Crédit agricole m'ont également soutenu dans cette démarche. Le terrain fait 2 hectares donc le coût avoisinait les 40 000€, frais de notaire inclus. J'ai du également du réinvestir dans d'autres matériels plus à ma taille. J'ai refait l'irrigation également, je dois être à 10 000€ en investissements. Je suis quelques fois aidé par des stagiaires ou des jeunes en service civique, mais sinon je mène la barque seul.

Quelle place tient le bio dans la conception de votre ferme ?

J'ai dès le départ fait appel à un contrôleur bio pour être labellisé. Je travaille avec Alpes contrôles, certificateur bio. Notre méthode agricole consiste à ne diffuser aucun traitement. Si des cultures sont trop fragiles, on ne les sème pas, tout simplement. C'est le cas du concombre par exemple, qui est sujet à trop de maladies et qui n'aime pas le vent. C'était compliqué au regard de ma parcelle très venteuse. Je travaille avec des semences paysannes naturelles, ce sont des semences reproductibles et généralement issues de variétés anciennes. Cela signifie qu'elles n'ont pas subit de « traficotage » ni de stérilisation.

La terre est reine sur vos parcelles…

Exactement. On ne retourne jamais la terre, c'est très courant en maraîchage sur sol vivant. On fait le choix de mettre soit du déchet vert, du foin, de la paille, du compost, de la fiente de mouton, tout ce qui est matière organique. On laisse faire la nature, les bactéries et champignons se nourrissent de ça, ils font des allers et retours dans les profondeurs de la terre et par conséquent l'aère. On aboutit ainsi à un cercle vertueux, le système immunitaire devient suffisant. « Nature never sleep », cela signifie que si l'on traite bien la nature, elle nous rend la pareille. On utilise encore un peu d'essence mais plus pour longtemps, après ce sera à l'énergie solaire. On récolte les légumes le matin et on les mange à midi, c'est vraiment gratifiant. Evidemment, je suis en relation à 100% avec des producteurs locaux, j'ai un fournisseur à Rousset, mon fournisseur de pommes de terre est à Manosque, celui de plantes est à Mallemort dans le 13. L'objectif est de solliciter des entreprises locales et d'avoir des produits de qualité.

Quelles activités proposez-vous ?

On devait ouvrir en mars mais on a été contraint de décaler au samedi 12 juin. Le public peut venir entre amis, avec la famille, pique-niquer, se prélasser, visiter la ferme, participer à des ateliers, des débats, des conférences autour de l'autonomie énergétique et alimentaire. Le soir, si tout va bien, c'est concert au programme, dans le respect des gestes barrières évidemment. Les ateliers maraîchage et récolte des légumes remportent un franc succès. Le samedi 12 juin aura lieu le final de la semaine de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

l'Environnement sur l'île. Au programme de cette journée : 11h – vélorution (du centre à la Barthelasse) ; 12h – pique-nique zéro déchet ; 13h30 – ateliers pour petits et grands et visite de la ferme ; 16h30 – discussion-débat avec la Machine emotive ; 17h30 – initiation et concert batucada. Vous retrouverez notamment les P'tits débrouillards, la Maison en carton, Eco'Lab Environnement, Roulons à vélo, et bien d'autres.

Les poules, grandes stars de la ferme ?

Pas que ! Notre chienne Poppy est d'une aide considérable. A trois ans, elle protège la ferme, les cultures des rongeurs et sangliers, et même des voleurs. Nous avons en tous 20 poules. D'ailleurs nous proposons l'opération 'Adopte une poule', pour 150€, bénéficiez de 6 œufs/semaine et d'une poule (sur pieds ou au pot prête à cuisiner en fin de saison. Contrat d'engagement solidaire.

Comment fonctionnent les jardins familiaux ?

Ce sont des planches permanentes qui ne bougent pas, d'environ 30m. Le public peut cultiver tout ce qu'il veut. La terre sableuse est hyper fertile, ajoutés à ça le soleil et l'irrigation, c'est le top pour l'agriculture. On arrose tous les mercredis avec un système de goutte à goutte. Chaque planche dispose de deux tuyaux de goutte à goutte, je les laisse tourner deux heures par jardin. Je mets à disposition du broyat, déchets verts broyés qui nourrit le sol en matière organique, protège du vent, de la pluie, du soleil et maintient l'humidité.



Les parcelles vous attendent à la ferme de la Barthelasse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Quelles sont les fruits et légumes que l'on peut cultiver ?

Des blette, salade rouge et verte, fraises, betterave, ail, oignons, échalote, brocolis, pommes de terre, patate douce, poireau, choux de Bruxelles, etc. Sur une parcelle, nous avons trois rotations par an. La gestion de l'assolement est complexe et très technique, c'est la première année que j'essaie. Avec l'achat du terrain, j'ai tout de même une pression financière, je n'ai pas le droit à l'erreur. Je cherche des plants d'asperge, même si l'installation est compliquée et que cela prends deux ans pour porter ses fruits. Je dispose de 13 lignes de culture, je pourrais en effet en réserver une à l'asperge.

Le parcours de l'entrepreneur est souvent semé d'embûches, quelles ont été les vôtres ?

C'est compliqué quand le sanglier ou le renard passe et vous tue six poules. Ce sont aussi 300 ou 400 mètres de culture dégradées par la bête. J'ai également fait l'objet d'un vol de 1500€ de matériels de pompage et d'irrigation. Autant, perdre du matériel ce n'est pas excessivement grave, c'est plus délicat lorsque les cultures et les animaux sont touchés. On ne peut pas en vouloir au sanglier et au renard, ils cherchent à se nourrir. Mes lignes de carottes en ont fait les frais. Je n'ai pas envie d'installer des clôtures électriques, on a l'autorisation de construire un hangar agricole de la part des services de l'urbanisme pour y disposer notre matériel.

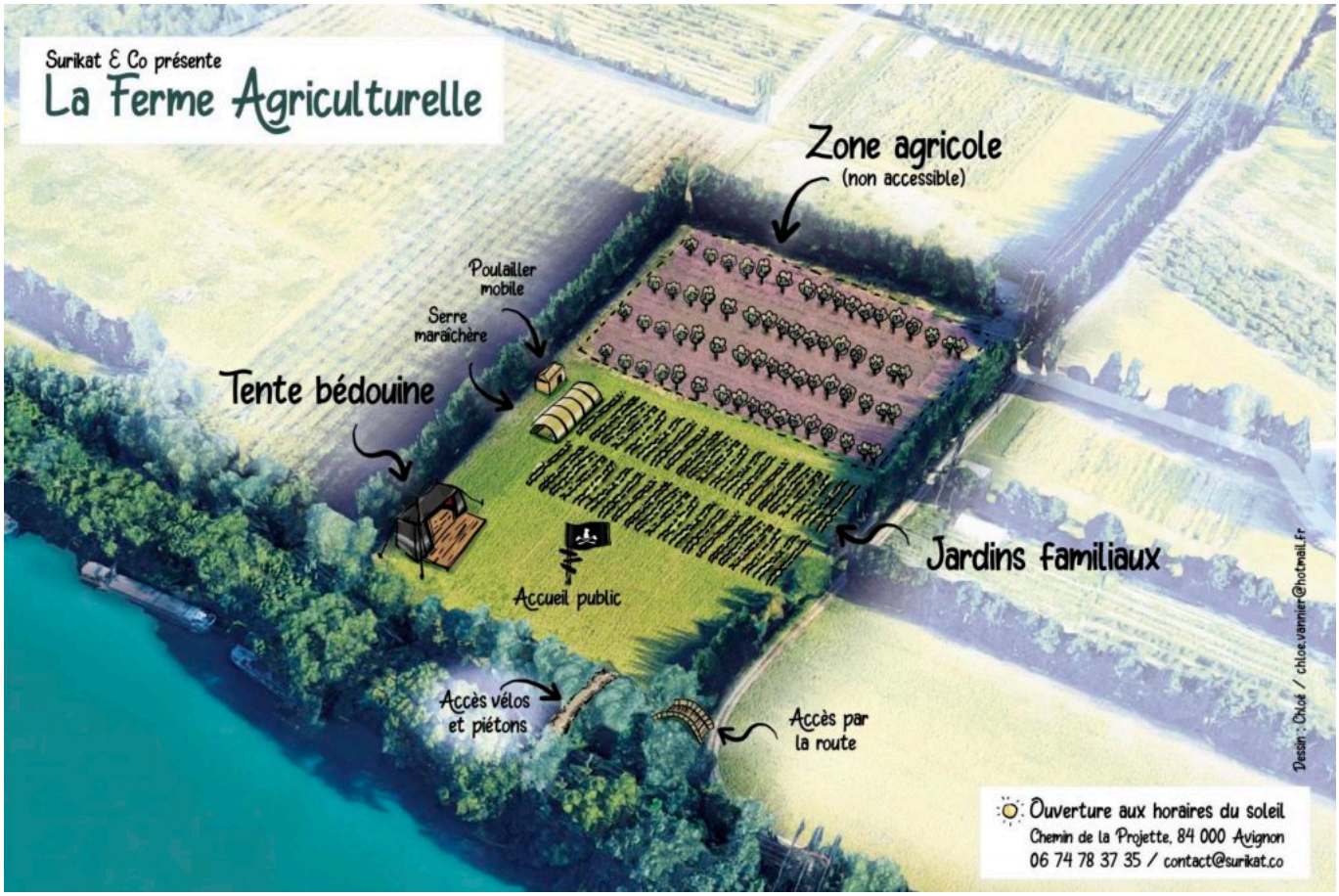
Proposez-vous vos produits à la vente ?

Tout à fait, je vais transformer la ferme en petite ginguette en proposant un marché les samedis matins. Je veux que ce soit un lieu chouette et convivial. Il faudra précommander sur le site internet afin de simplifier la récolte et d'éviter tout gaspillage. Je vends également dans les magasins bios autour d'Avignon. Je m'inscris dans le projet de 'Paysans d'Avignon' qui monte un magasin de producteurs à Avignon. C'est un groupement de paysans, des gros et des petits, je suis le petit poucet de l'histoire. On y trouve des maraîchers, un chevrier, des apiculteurs, j'adore le format de coopérative, c'est cool de réussir à mutualiser les moyens et promouvoir les circuits courts. En attendant, je vous donne rendez-vous ce samedi 12 juin, la ferme est ouverte aux horaires du soleil !

Propos recueillis par Linda Mansouri

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



Une tente bédouine est même mise à disposition !

Terroirs en Fête : à la découverte des meilleurs produits de l'agriculture vauclusienne

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



Après l'annulation de l'édition 2020, c'est le grand retour de Terroir en fête dans le Parc de l'Arbousière à Châteauneuf-de-Gadagne les 12 et 13 juin prochains. L'occasion de (re)découvrir le meilleur la production agricole vauclusienne.

C'est Georgia Lambertin, la présidente de la Chambre d'agriculture de Vaucluse, qui a le mieux résumé le contexte : « Je suis ravie de vivre ce moment en présentiel. Nous n'avons pas eu de salon de l'agriculture cet hiver à cause de la crise sanitaire. Et là, on sera tous ensemble, dehors, pour déguster les meilleurs produits de l'agriculture vauclusienne. » Elle ajoute : « Chaque jour, nous devons communiquer sur ce que nous sommes, nous les paysans, sur ce que nous faisons. Nous sommes là pour vous nourrir, pour préserver l'environnement et la biodiversité mais aussi pour la santé de nos concitoyens. Terroirs en fête, c'est un salon en plein air et surtout en pleine saison, avec tous les produits des exploitations du territoire. Et comme nous sommes solidaires des plus démunis, nous avons offert des paniers aux étudiants et nous allons les payer comme saisonniers pour améliorer leur ordinaire. »

Nos paysans vont offrir le meilleur d'eux-mêmes

Etienne Klein, le nouveau maire de Châteauneuf-de-Gadagne issu des urnes en 2020 après 35 ans de mandature Pierre Molland a dit également son « crève-cœur de voir l'édition 2020 annulée l'été dernier.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Cette année, après des mois de confinement, ici à Châteauneuf-de-Gadagne, sur 4 hectares, nos paysans, nos producteurs vont offrir le meilleur d'eux-mêmes à tous les visiteurs de l'Arbousière. »

150 exposants attendus
Pour sa part Christian Mounier, l'élu en charge de l'agriculture au sein du Conseil départemental de Vaucluse qui organise l'événement se félicite d'un retour à la normale après des mois de Covid. « La vraie vie va reprendre, nous allons nous retrouver. Près de 150 exposants sont attendus. Ce sera une vitrine du savoir-faire paysan, de sa diversité, du terroir où deux tiers des productions ont un label de qualité (AOP, AOC, IGP ou HVE). Miels, huiles d'olive, confitures, nougats, fruits et légumes, céréales, truffes, fromages seront proposés dans ce marché à ciel ouvert avec une nocturne jusqu'à 22h le samedi dans une ambiance guinguette.

« Le Vaucluse sans agriculteurs, ce n'est pas le Vaucluse »

Maurice Chabert, dont ce sera l'une des dernières apparitions publiques comme Président du Conseil départemental de Vaucluse a rappelé son passé de fils de paysan : « J'avais 6 ans quand toutes les vignes de mon papa à Joucas ont été détruites par la grêle. Je me rappelle cette récolte perdue, le désespoir et les larmes de mes parents. Le Vaucluse sans agriculteurs, ce n'est pas le Vaucluse. Les agriculteurs font de l'écologie sans le dire. »
Près de 15 000 visiteurs sont attendus lors de cette 4e édition.

Terroir en fête. Samedi 12 et dimanche 13 juin. A l'Arbousière. 1 360, avenue Voltaire Garcin. Châteauneuf-de-Gadagne.
Détail du programme en cliquant ici

(Vidéo) Des chercheurs avignonnais protègent les vignes des champignons

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



Des chercheurs de l'Université d'Avignon sont à l'origine d'un dispositif unique protégeant les plantes (vignes et fraises) en les exposant à un rayonnement. UV Boosting conçoit des équipements de stimulation de défense naturelle des plantes par flashs UV, permettant de réduire les besoins en fongicides.

« Il n'existe aucune technologie comparable sur le marché »

Lauréate du concours d'innovation 'i-nov' du programme d'investissements d'avenir opéré par l'Ademe, la start-up a ainsi bénéficié d'un soutien financier. « Ce projet se distinguait des autres parce qu'il n'apporte aucun intrant et agit en préventif. Il n'existe aucune technologie comparable sur le marché. Ses effets ont été reconnus dans le cadre des certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques », explique Thomas Eglin, coordinateur recherche et développement à l'Ademe.

Après avoir découvert que les flashs UV-C augmentent la résistance des plantes face à divers pathogènes, les chercheurs de l'Université d'Avignon Laurent Urban et Jawad Aarrouf déposent un premier brevet en 2015. C'est donc accompagnés par l'Université d'Avignon et la Satt Sud-Est, qu'ils s'associent à Yves Matton, co-fondateur de Technofounders, pour créer ensemble UV boosting en 2016.

Réduire la dépendance aux produits fongicides

Cette technologie innovante consiste à stimuler les défenses naturelles de la plante grâce aux flashs UV-

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

C, provoquant le déclenchement d'un mécanisme de défense avant même l'apparition d'un pathogène : la plante est ainsi plus résistante et les dégâts du pathogène sont limités. Les équipements proposés ont divers avantages et permettent notamment une cadence de traitement flexible, s'adaptent à l''essentiel des engins agricoles standards et ne nécessitent pas de consommable.

Sécuriser les récoltes

Cette solution pour lutter contre les champignons qui contaminent la vigne, permet de réduire de 30 à 60 % l'usage des pesticides. Elle aide les viticulteurs à anticiper les réglementations et à sécuriser les récoltes en biologique tout en répondant aux nouvelles attentes des consommateurs. Enfin, Hélios, c'est son nom, peut être utilisé quelle que soit la météo, et n'entraîne aucun phénomène de résistance de la plante.

UV boosting participera à la journée portes ouvertes organisée le 9 juin par KRD équipements. Frederick Breysse et Nicolas Pascouau seront sur place pour présenter les diverses solutions. Pour vous inscrire, cliquez ici.

Les vins de la Vallée du Rhône font de la résistance

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



Gel, sécheresse, taxe Trump, crise du Covid, Brexit… les motifs d'inquiétudes se sont multipliés pour les vins de la Vallée du Rhône ces derniers mois. Pourtant, le vignoble rhodanien a su faire preuve de résilience en limitant la 'casse' sur le millésime 2020. Malgré ces aléas, Philippe Pellaton, président d'Inter-Rhône, reste optimiste pour l'avenir et estime que la profession a su anticiper et s'adapter à ces difficultés.

« Malgré une année particulièrement compliquée et chahutée avec le Covid, la taxe Airbus ou bien encore le Brexit, les AOC des Vignobles de la Vallée du Rhône ont bien résisté, en limitant à -8% la baisse de leurs sorties sur la campagne 2019/2020. On s'en sort pas si mal avec une commercialisation honorable dans un contexte bouleversé », constate soulagé Philippe Pellaton, qui a succédé en novembre dernier à Michel Chapoutier à la présidence d'Inter-Rhône, l'interprofession des vins de la Vallée du Rhône.

« On s'en sort pas si mal. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Ce recul est essentiellement concentré sur la France, où la grande distribution a bien fonctionné lors du premier confinement (35% des ventes contre 33% l'année précédente), mais n'a pas compensé le repli important des circuits traditionnels, notamment le secteur des CHR (Café, hôtel, restaurant) où le recul a été « assez violent » avec une chute de -28%.
Au final, en 2020 les ventes des AOC de vignobles de la Vallée du Rhône ont été répartis ainsi : 35% dans la grande distribution (113 millions de bouteilles), 22% dans les réseaux traditionnels et la vente directe (72 millions de bouteilles), 8% dans les enseignes de hard-discount (26 millions de bouteilles) et 35% à l'export (116 millions de bouteilles).
Un secteur international où « la bonne dynamique des marchés proches a permis de couvrir les retraits important du grand export », constate le président d'Inter-Rhône.

Redistribution des cartes à l'export

En effet, même si le volume des exportations (-1%) et le montant du chiffre d'affaires (-4%) sont en léger recul, « le potentiel export a été maintenu, se félicite Philippe Pellaton. On a cependant assisté à une redistribution des cartes. » La Belgique (+13%) détrône ainsi les Etats-Unis (-16%) de la première place des exportations en volume des vins de la Vallée du Rhône.
Au global, les baisses sur certains marchés stratégiques à l'export comme les Etats-Unis (qui reste cependant 1er en valeur), la Chine (-36% en volume et -29% en valeur) ou bien encore le Japon (-26% en volume et 21% en valeur) ont été compensées par une augmentation des exportations dans la plupart des pays européens : Royaume-Uni (+6%), Allemagne (+1%), Pays-Bas (+9%). La palme revenant aux pays scandinave : Norvège (+55%), Suède (+9%), Danemark (+6%). Seul bémol pour le marché européen, qui représente 66% des exportations des vins de la Vallée du Rhône, la Suisse affiche un recul de -11% en volume et -4% en valeur.

Optimisme aux Etats-Unis, prudence pour la Chine

Victimes des tensions internationales, nées du conflit qui oppose l'Union européenne aux Etats-Unis concernant l'aéronautique, avec l'instauration d'une taxe de 25% à l'importation pour les vins européens, Inter-Rhône espère toutefois que cette situation conjoncturelle ne durera pas. « Nous sommes optimistes sur un rebond du marché américain », assure le président de l'interprofession des vins de la Vallée du Rhône.
Pour la Chine, autre grand marché à l'export, la situation est plus mitigée puisqu'en 2 ans les ventes de vins de la Vallée du Rhône ont chuté des près de 50%.
« La crise de la Covid-19, qui a explosé au moment du nouvel an chinois et provoqué la fermeture des lieux de restauration, a accentué une situation déjà difficile, reconnaît Philippe Pellaton. En effet, à la suite d'une décennie de forte croissance, les importations de vins ont ralenti depuis près de 2 ans. Toutefois, la Chine reste un marché important pour le vin sur lequel la Vallée du Rhône dispose de nombreux atouts pour reprendre une dynamique de croissance. » Dans cette logique, Inter-Rhône entend renforcer sa présence et envisage une éventuelle présence permanente.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



Après une forte augmentation du marché chinois depuis une décennie, ce dernier a connu une baisse significative depuis 2 ans. (photo d'archive d'une opération de communication des vins de la Vallée du Rhône sur les tramways de Hong-Kong).

Rosés et blancs : les nouvelles tendances de consommation

La crise sanitaire a été aussi l'occasion de mettre en lumière de nouvelles habitudes de consommation. Dans la grande distribution, Inter-Rhône a ainsi constaté un recul des ventes de vins rouges (-1,43%) alors que dans le même temps les vins blancs connaissent une progression de +7% et que les vins rosés affichent une bonne stabilité (+0,18%).

Une tendance confirmée par l'étude de Kantar menée auprès des consommateurs des AOC des Vignobles de la Vallée du Rhône qui montre une évolution dans la consommation des couleurs : les blancs (de +2,3% à +2,8%) et les rosés (de +9,2% à +9,7%) ont recruté des acheteurs alors que les foyers acheteurs de rouges sont en recul (de -25% à -24,4%). Cette diminution de la consommation de vin rouge serait notamment due à la baisse des quantités achetées par les 50-64 ans. La consommation progresse toutefois chez les moins de 50 ans.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

De nouveaux mode de consommation qui incite Inter-Rhône à 'pousser' les vignerons à produite davantage de rosés ou de blancs. Actuellement, les vins rouges représentent 76% des sorties de chais contre 15% pour les rosés et 9% pour les blancs. « L'objectif est de porter la part des rosées à 25% de la production et celle des blancs à 15% », espère le président d'Inter-Rhône.

Le bio c'est bon

A l'image de l'ensemble du vignoble français, la part du bio dans la région ne cesse également de progresser depuis 10 ans, que ce soit dans les volumes commercialisés ou dans la production. Ainsi, dans la Vallée du Rhône où les champions du poids de la récolte en bio sont respectivement la Clairette de Bellegarde (55%), les vins doux naturels de Rasteau (33%) et Vinsobres (20%) le bio représente 12% des volumes et 13% des récolte en 2020. Autre signe de cet engouement, en 2010 on dénombrait 123 producteurs commercialisant leur vin au négoce sous un label bio. Dix en plus tard, en 2020, leur nombre a quasiment été multiplié par 3 (312).

« Les pratiques vertueuses se développent chaque année davantage en Vallée du Rhône, explique Philippe Pellaton. La logique bio va se poursuivre. »

Preuve en est encore, la Vallée du Rhône affiche une progression des ventes en bio supérieure à la moyenne des AOC françaises. Cette hausse des ventes en bio s'élève à +6.5% en volumes (+ 4,2% au niveau national). En valeur, les AOC de la Vallée du Rhône progressent dans le même temps de +10.3% (+6.45% pour la moyenne des AOC françaises).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



Philippe Pellaton, nouveau président d'Inter-Rhône après avoir succédé à Michel Chapoutier en novembre dernier.

Quelles perspectives pour 2021 ?

« Les conséquences des gelées de ce printemps occasionnent des pertes que l'on ne sera capable de mesurer qu'au moment des vendanges, constate le président d'Inter-Rhône. Cela étant, les vignobles de la Vallée du Rhône possèdent de formidables atouts pour poursuivre un approvisionnement serein des marchés. En effet, les projections permettent d'estimer un stock global Vallée du Rhône en fin de campagne 2020/2021 représentant environ 12 mois de sorties de chai. »

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Un niveau qui permettra de couvrir une partie de la perte de récolte liée au gel prévisible pour 2021. Le stock devrait alors représenter environ 7 mois quand arrivera la fin de campagne 2021/2022.
« En France, il est à penser que dès la réouverture des restaurants et autres lieux de convivialité, associée à une reprise normale du tourisme, les consommateurs auront à cœur de reprendre leurs habitudes autour d'un verre de vin issu des vignobles de la Vallée du Rhône », poursuit Philippe Pellaton. Pour cela, le vignoble régional pourra disposer d'un coup de pouce de l'interprofession dont les budgets de promotion ont rééquilibré pendant le confinement, passant de 70% destinés à l'export et 30% pour la France, à 50/50 aujourd'hui. Une répartition qui perdurera encore cette année avec une enveloppe qui bénéficiera aussi des budgets qui n'ont pas été entièrement utilisés l'an dernier en raison des mesures sanitaires. Par ailleurs, dès que l'occasion se présentera (certainement en 2022), Inter-Rhône prévoit toujours l'organisation d'événements festifs majeurs à Avignon, capitale des Côtes-du-Rhône, et Lyon notamment.

> **« L'interprofession n'a pas attendu la traversée de cette période compliquée pour intégrer un nouveau pôle de compétences. »**

Autre majeur pour l'avenir, un renforcement de la maîtrise des techniques des producteurs et la prise en compte des enjeux environnementaux dans une période où le réchauffement climatique a entrainé l'un des millésimes les plus précoces de ces 10 dernières années pour les vignobles de la Vallée du Rhône méridionale.
« L'interprofession n'a pas attendu la traversée de cette période compliquée pour intégrer un nouveau pôle de compétences et d'expertise du vignoble avec l'Institut Rhodanien, insiste le président d'Inter-Rhône. Ce nouvel outil, véritable pôle de recherche appliquée, participera aussi à la mise en œuvre de projets d'envergure pluri-régionale voire nationale, grâce à l'appui nécessaire de partenaires historiques tels que les Chambres d'agriculture, les laboratoires d'œnologie, l'Université du vin ou le lycée viticole d'Orange. Les attentes sociétales sur les enjeux environnementaux au vignoble, la nécessaire orientation sur les vins à faibles résidus, le travail sur la permanente adaptation des vins rouges au marché et la définition précise des profils des vins blancs et rosés seront autant de thèmes à porter urgemment et sur lesquels il faut accompagner les opérateurs. »

Soutien financier à l'hébergement des

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

saisonniers agricoles



Le ministère de l'Agriculture et Action Logement rappellent qu'il existe une aide financière à l'hébergement destinée à favoriser l'emploi agricole.

En effet, le secteur agricole en Provence Alpes Côte d'Azur et Corse propose chaque année plusieurs centaines d'emplois de saisonniers agricoles, mais également dans les secteurs du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration. Ces salariés peuvent rencontrer des difficultés pour assumer les charges d'un logement temporaire à proximité de l'exploitation. Le ministère de l'Agriculture et Action Logement entendent donc favoriser l'emploi agricole par l'octroi d'une aide financière à l'hébergement.
D'un montant pouvant atteindre 600€ cumulable, elle permet à ces travailleurs agricoles de couvrir tout ou partie de leurs frais d'hébergement.
L'aide d'un montant de 150€ par mois peut être demandée jusqu'à 6 mois après le démarrage de l'activité. Le bénéfice de l'aide est plafonné à 4 mois pour un même ménage (l'aide peut par exemple être perçue 2 mois une année et 2 mois l'année suivante).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Les bénéficiaires :
Les salariés des entreprises agricoles quels que soient leur effectif, l'ancienneté et la nature du contrat de travail. Les intérimaires sont éligibles à l'aide s'ils exercent au sein d'une entreprise du secteur agricole.

Les logements concernés :
Le logement doit être situé dans le parc locatif privé, intermédiaire ou social, dans les structures d'hébergement collectif (hors Crous) ainsi qu'en chambres d'hôtes, gîtes, résidences de tourisme, chambres chez l'habitant et campings.

Pour plus d'informations sur l'aide aux saisonniers en région Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse, rendez-vous sur actionlogement.fr

Agriculture : un crédit d'impôt pour sortir du glyphosate

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



La Commission européenne vient d'accepter la proposition du Gouvernement de mettre en place un crédit 'sortie du glyphosate' dès 2021 pour les agriculteurs français. Ce régime d'aide spécifique annoncé en décembre doit donc permettre d'accompagner durablement les exploitations qui renoncent volontairement au glyphosate.

Jusqu'à 2 500€

Introduite par l'article 140 de la loi de finances pour 2021, cette mesure octroie un crédit d'impôt d'un montant forfaitaire de 2 500€ pour les exploitations agricoles qui renoncent à utiliser du glyphosate en 2021. Elle s'applique aux secteurs des grandes cultures, de l'arboriculture et de la viticulture, ainsi que les exploitations d'élevage qui présentent un atelier significatif d'au moins un de ces secteurs de production végétale.

Le dispositif vient compléter les crédits d'impôt prévus pour l'agriculture biologique et la certification HVE (Haute valeur environnementale) avec lesquels il ne peut cependant pas se cumuler.

Faciliter la transition agroécologique

« Avec cette dernière approbation par la Commission européenne, le crédit d'impôt sortie du glyphosate est définitivement acté et opérationnel. Je me félicite de la mise en place rapide de ce dispositif simple permettant d'accompagner la transition agroécologique. J'invite donc tous les agriculteurs qui le peuvent

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

à s’en saisir », explique Julien Denormandie, ministre de l’Agriculture et de l’Alimentation.